

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 40 (2003)  
**Heft:** 1561

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne  
Annoncer les rectifications  
d'adresses

30 mai 2003  
Domaine Public n° 1561  
Depuis quarante ans,  
un regard différent sur l'actualité

## La Comco persiste et signe

**B**onne fille, la Commission de la concurrence (Comco) ! Elle a donné son feu vert à l'absorption de Waro par Coop (voir page 2). Les deux géants de la distribution, Coop et Migros peuvent donc continuer de dominer le commerce alimentaire. Une alternative était pourtant à portée de main pour introduire une meilleure concurrence. Le puissant groupe français Carrefour ambitionne de devenir un troisième larron sur le marché suisse. Mais de très longues années sont nécessaires pour obtenir l'autorisation d'ouvrir un centre commercial. Pour devenir rapidement un concurrent sérieux, un nouveau venu doit s'implanter sur des sites existants. Carrefour a pu récemment s'installer dans quelques rares Jumbo. Avec les centres Waro qu'il convoitait, le groupe français serait devenu un concurrent efficace.

La Comco a donc délibérément donné sa préférence à une solution suisse. Et c'est une récidive. En décembre passé, la même Comco acceptait la reprise du groupe Corbaz qui consacrait le quasi monopole des quotidiens vaudois d'Edipresse. Dans les deux cas, les prétendants français sont hors jeu.

Aux États-Unis et dans l'Union européenne, les organes de contrôle de concurrence sont puissants. Ils ne craignent pas d'affronter les géants économiques et de remettre en cause des fusions spectaculaires. Les grandes multinationales helvétiques tremblent devant les verdicts de Washington et de Bruxelles mais peuvent ignorer sans crainte les enquêtes de Berne. Le contraste est cruel. La modeste Comco helvétique applique timidement une loi sur la concurrence qui offre de larges pos-

sibilités d'intervention mais n'impose presque rien. La loi n'interdit pas les positions dominantes. Ainsi Coop et Migros ont le droit d'être des superpuissances. La Comco ne peut intervenir contre ces géants que si leur position dominante a des «conséquences nuisibles d'ordre économique ou social». Il appartient à un secrétariat réduit et à une commission formée de miliciens d'apporter la preuve des méfaits d'une concentration. Rude tâche. Les paysans dénoncent la toute puissance des deux grands distributeurs alimentaires dans la fixation des prix des produits de la terre. La Comco n'en finit pas d'examiner ce dossier. Il n'arrivera sans doute jamais à maturité.

La Commission de la concurrence a la timidité de ses moyens. Mais elle baigne aussi dans un climat politique traditionnellement tolérant à l'égard des groupes puissants et des ententes. Le libéralisme économique, dans sa version habituelle, est la recherche de la concurrence efficace sur le marché. En Suisse, le libéralisme se caractérise avant tout par le rejet de l'intervention de l'Etat. Certes, lors de la session d'été, la loi sur la concurrence sera renforcée pour la quatrième fois en quarante ans. Les abus seront plus sévèrement réprimés. Mais le dispositif reste fort loin des rigueurs étrangères. Les vaillants soldats de la Comco continueront de se battre en infériorité numérique. Et que vive la liberté de dominer le marché!

AT

### Sommaire

**Marché de l'alimentation:** Duel, duo, duopole (p. 2)

**Génie génétique:** Le pied sur le frein (p. 3)

**Retraites:** L'espérance de vie arithmétique (p. 4)

**Votations fédérales:** Un dimanche très ordinaire (p. 5)

**Commerce électronique:** Les PME font de la résistance (p. 6)

**Littérature:** Le «flux effrayant» des larmes (p. 7)